



# MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

**Présenté par :**

Alain Michaud, gérant.

## RESUME

**Projet d'optimisation et d'ajout  
d'un procédé thermique de  
traitement de sols et d'autres  
matières contaminées à Ste-  
Ambroise de RSI Env**

Marion Toucas

Dans le cadre du Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement pour le projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées à Ste-Ambroise de RSI Env, le Syndicat du Domaine la Florida souhaite présenter un mémoire afin de démontrer l'acceptabilité sociale du projet

Rappelons également que nous sommes une organisation neutre et que nous n'avons pas d'intérêts sous-jacents à la réalisation du projet pour lequel est soumis RSI Env au BAPE.

Saint-Ambroise est situé dans la région du Saguenay et RSI env., est implanté sur le territoire à St Ambroise. RSI env. participe donc à dynamiser positivement le territoire. En effet, elle donne du travail, de nombreux employés, dont plusieurs demeurent à Saint-Ambroise.

RSI Env est un moteur de stabilité et de développement économique par les emplois qu'ils créent, mais également par les projets qu'ils entretiennent. Le nouveau projet (optimisation et ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées), soumis au BAPE, ne fera sans doute pas exception à la règle.

Ce mémoire est proposé à des fins informatives pour le public, mais aussi et surtout, pour les experts du BAPE.

**RSI, une entreprise intégrée dans sa collectivité.** Du point de vue du Syndicat du Domaine la Florida, RSI a toujours été respectueuse de ses voisins. Sa présence à proximité de notre quartier paisible n'a jamais été contraignant tant au niveau du bruit, de la circulation lourde ou des odeurs provenant de leur installation, c'est pourquoi, nous considérons qu'ils sont bien intégrés socialement.

Cependant, il nous semble important, voire indispensable, que ce nouveau projet soit étudié sous les normes environnementales en vigueur et respecte les principes de développement durable. C'est pourquoi nous avons pleinement confiance aux experts du BAPE pour apporter des pistes de réflexions et de bonifications à ce projet.

En ce sens, nous sommes convaincus que RSI Env sera soucieux de les appliquer, car ils ont à cœur que leurs projets (passés et futurs) respectent les principes du développement durable.

En conclusion, bien que nous comprenions la nécessité d'un BAPE pour ce nouveau projet (optimisation et ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminés), nous croyons en la capacité et en la bonne volonté de RSI Env pour mettre en place les recommandations qui découleront, nous espérons, de l'acceptation de ce projet.



Alain Michaud, gérant.

